



Volet B

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



14132091

Déposé au greffe du tribunal
de Commerce de LIEGE, division DINANT

le 26 juin 2014.
Greffe
Le greffier

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/07/2014 - Annexes du Moniteur belge

Dénomination : **CENTRE MUTIEN-MARIE**

Forme juridique : ASBL

Siège : Place des Combattants, 1 à 5620 Florennes

N° d'entreprise : 418528175

Objet de l'acte : Demande de publication aux annexes du Moniteur belge du PV de l'AG du 21 mai 2014 de l'association CENTRE MUTIEN-MARIE qui a procédé à la modification des statuts et du conseil d'administration.

EXTRAITS DU PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 21 mai 2014

Ce jour, l'assemblée générale déclare :

- Réélire aux fonctions d'administrateurs, pour une durée de quatre ans :

M. Philippe Burnet, demeurant à 5600 Philippeville, avenue des Sports n° 7 ;
M. Mutien-Marie Gilmard, demeurant à 5590 Leignon, rue de la Gare n° 144 ;
M. Ephrem Pirson, demeurant à 5600 Philippeville, rue de l'Eglise n° 3 ;
M. Antoine du Fontbaré de Fumal, demeurant à 5620 Rosée, rue Pont de la Cour n° 13/a ;
M. Thierry Knoops, demeurant à 6110 Montignies-le-Tilleul, rue des Bruyères n° 31 ;
M. François de la Kethulle de Ryhove, demeurant à 5620 Rosée, rue Pont de la Cour n° 13/b ;
M. Alain Capart, demeurant à 5600 Romedenne, rue Fontaine Saint-Pierre n° 2 ;

tous prénommés, lesquels déclarent accepter cette fonction. Leur mandat est gratuit.

Florennes, le 19 juin 2014

Antoine MINCE DU FONTBARE DE FUMAL
Administrateur

Mutien-Marie GILMARD
Président

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association ou la fondation à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature